

Monsieur Martin MALVY
Président de la Région
Midi Pyrénées

Monsieur Le Président,

Lors des G.T.C. qui se sont tenus sur notre secteur géographique et notamment celui du 12 Juin à Figeac, vous nous avez présenté l'état d'avancement du Plan Régional des transports 2000/2006, les perspectives et orientations politiques pour la période 2007/2013, quelques éléments prospectifs pour l'avenir.

En premier lieu, au-delà des aléas que nous connaissons en terme de fiabilité et de service rendu en lien direct avec les décisions prises unilatéralement par la Direction Régionale S.N.C.F. que nous déplorons et condamnons, nous tenons à saluer la volonté politique de la Région en matière de développement et modernisation des transports publics voyageurs Régionaux.

En appui de celle-ci, Le Conseil Régional a décidé, sans attendre l'adoption définitive du nouveau PRT, d'une redéfinition des grilles Horaires des relations ferroviaires sur le Quart Nord/Est de la Région, visant à améliorer le service offert aux usagers Dans cette perspective, nous étions en attente d'une amélioration, sinon significative, tout au moins sensible sur les lignes ferroviaires qui nous desservent.

Hors, force est de constater, que le ressenti, lors de la présentation des nouvelles grilles horaires, bien que comportant des circulations nouvelles, fait ressortir que la préoccupation première des concepteurs n'a pas été de répondre aux attentes légitimes des usagers, mais plutôt de les ignorer pour venir en appui d'une réorganisation interne de la SNCF particulièrement pénalisante pour notre secteur en terme d'emploi, notamment :

- Par un transfert de charges de travail de la résidence Traction de Capdenac vers Rodez, Toulouse, Millau, Brive, voire Aurillac, se traduisant par une perte de 35 emplois, soit plus de la moitié de ses effectifs et, le risque majeur, de la disparition à terme de l'établissement, portant un coup fatal à l'activité ferroviaire de la ville qui, depuis plus de 100 ans, fait partie intégrante de son histoire et sa vie économique et sociale.
- Par une réduction de la présence humaine dans les Gares (cantonnement, service commercial), pénalisante tant pour la régularité des circulations qu'en terme de réponses à l'attente des usagers (renseignements, billetterie, sécurité, sûreté)

Quelques exemples:

Axe Toulouse! Figeac! Clermont:

Nous constatons une dégradation du service offert dans le sens Toulouse / Figeac par la suppression de 2 trains au départ de Toulouse à 15h45 et 17h41. Nous comprenons d'autant moins cette décision que la grille existante s'inscrivait dans les orientations de la région (train régional toutes les 2 heures et inter villes toutes les heures). On ne peut arguer de l'encombrement de Matabiau pour justifier une telle décision, puisque ceux-ci s'inscrivaient dans le plan d'occupation existant.

Cette modification entraîne un trou de 4 heures dans la grille plus que surprenant. De plus, le fait d'introduire des ruptures de charges à Figeac sur les liaisons Toulouse! Clermont ne nous semble pas correspondre à l'attente des usagers empruntant cet itinéraire apprécié qui demanderait à être encore amélioré.

De même, si nous apprécions la simplicité de la nouvelle grille dans le sens Figeac! Toulouse, au-delà du fait que nous ne sommes pas en mesure de juger de sa pertinence en amont avec les relations en provenance de Clermont, nous nous interrogeons sur la suppression du train Brive! Figeac/Toulouse, 5h35!9h31, qui correspondait aux besoins des usagers. De plus, depuis de nombreuses années, les usagers sont en demande d'un train en extrême soirée dans le sens Figeac! Toulouse, que nous ne voyons pas concrétisée dans cette grille. Enfin, le train d'extrême matinée qui vient en remplacement du train 873858 (qui circulait le Lu. Sa.) voit son horaire décalé et n'assure plus la correspondance avec le train 870 150 en provenance de Rodez, supprimant de fait une relation pour Paris pour les usagers du bassin Villefranchois et au-delà.

Le 871209 avec une arrivée retardée à Toulouse de 33 min ne permet plus les correspondances actuelles vers la méditerranée et Bordeaux.

Axe **Brive / Rodez / Milau:**

Cet axe radial, particularité sur la Région, est, pour les usagers, intimement lié à la desserte Grandes Lignes au départ de Brive et vice-versa, mais aussi aux relations domicile travail et étudiant de Rodez vers le bassin d'emploi de Decazeville, Capdenac, Figeac et Villefranche.

L'examen des correspondances et des arrêts nous permet d'affirmer qu'au lieu d'améliorer le service offert, cette grille aurait tendance à les rendre plus aléatoires, moins pratiques, plus pénalisantes. Nous apprenons d'autre part, que la grille des trains grandes lignes Toulouse! Paris serait profondément remaniée en 2007, ce qui nous interpelle d'autant plus. Ainsi:

- Train 870 150: D : 6h50. Train avancé de 13 mn au départ de Rodez, allongeant le temps de parcours global jusqu'à Paris, sans raison directe avec l'horaire Grand e Ligne. (temps de correspondance à Brive passe de 8mn à 22mn)
- Train 870 156: D: 17h50 (grille actuelle) est supprimé entre Rodez et Capdenac alors qu'il constituait une relation Domicile! travail sur le bassin d'emploi .
- Train 870 156: D: 11h50. Remplace le seul train direct de jour Rodez! Paris (3722), sans gain de temps et rupture de charge à Brive. Ce train direct avait été acté en réponse aux demandes des élus et usagers. Sa suppression en rame directe prive les usagers d'un confort supérieur des rames TEOZ et ne permet pas de bénéficier de tarifs promotionnels
- Train 870 158 : D: 14h00. Suppression des arrêts à Assier, Gramat, Rocamadour , alors qu'il constitue une relation prisée par les usagers et restreint ainsi les possibilités de choix dans un secteur très étendu pour qui le train est un facteur essentiel en terme de mobilité. De plus le temps de correspondance de 6mn nous fait craindre quant à la fiabilité d'une telle relation .
- Suppression de la relation Rodez 17h13 avec correspondance à Brive pour Paris 19h40 les D.F. obligeant les usagers à se reporter sur le train 870 158 partant à 14h de Rodez. (soit 3h13 plus tôt, fortement pénalisant pour les usagers)
- Pour les usagers venant de Toulouse, plus de correspondance entre train 871 202(Arrivée Figeac 8h56) et train 870 150(Départ Figeac 8h02). Suppression de toute relation sur Paris le matin.

- Prolongation de 40mn du temps de parcours pour les usagers en provenance de Toulouse par train 871 212(Arrivée Capdenac 18h48), par attente de correspondance avec train 870 162 qui est pourtant origine Capdenac.(Départ 19h30)
- Malgré l'ajout de 2 circulations aller-retour, le nombre de relation vers Paris reste de 4 voire 3 pour les gares d'Assier, Gramat, Rocamadour

Il aurait été opportun de créer un train au départ de Rodez vers 5h15 pour une arrivée à Brive à 7h30, assurant ainsi une réponse à la demande d'une arrivée sur Paris avant Midi (correspondance à Brive à 7h44, arrivée à Paris à 11h44. Permettrait également une correspondance sur Bordeaux.

Sens **Paris! Rodez**

- Train 870 159 :D :11h00. Plus de correspondance à Brive avec train Grande ligne venant de Paris (arrivée à 11h00h00...départ TER à 11h00)
- Train 870 161 :D :13h53. Suppression de la relation directe de jour Paris/Rodez avec attente de près de 30mn à Brive. Pas d'amélioration du temps de parcours global , pire, ce train arrive 7mn plus tard à Rodez.
- Train 870 167 :D :18h27. Suppression des arrêts à Rocamadour, Gramat Assier, alors que cette relation a de tout temps desservi ces gares. Le temps de correspondance qui i passe de 12mn à 29mn donne toute latitude pour desservir ces gares sans pénaliser le temps de parcours global jusqu'à Rodez.
- Avec l'ajout de 2 circulations le nombre de relation de Paris passe de 4 à 3, voire à 2 pour les gares d'Assier, Gramat, Rocamadour .

Enfin, nous comprenons mal l'exception retenue par le Conseil Régional concernant le Quart Nord/Est en terme d'espacement des trains, bien que celle-ci ne touche à priori que la section Rodez/Millau : « Les usagers de cette partie du territoire ne seraient-ils pas des citoyens à part entière de la Région... ? » De plus les usagers à destination de Millau seront obligés dans les tous les cas d e changer de train à Rodez. Encore un service de qualité qui est supprimé!

De fait, cette nouvelle grille n'apporte aucune relation nouvelle et performante entre Rodez I Paris, ce qui, à nos yeux aurait du être le fil conducteur des concepteurs. Pire, des reculs sont notés. (par exemple, les SA, DI, et Fêtes, pas de desserte au départ d'Assier, Gramat et Roc-Amadour entre 13h18 et 0h31 vers Brive et au-delà. De même, pour le trajet BriveRodez, pas de train les SA, DI et Fêtes entre 13h50 et 21h33 pour la desserte de ces même gares. De même, tous les jours, les usagers en provenance de Toulouse et à destination de ces gares par train 871208 devront attendre 2h40 en gare de Figeac du fait de la non desserte de celles-ci par train 870158.)

Sur l'ensemble des axes, ces nouvelles grilles s'accompagnent d'une réorganisation du service entraînant un nouveau repli de la présence humaine dans les gares préjudiciable pour le service public tant en terme commercial que de ponctualité, de sécurité, de sûreté. (Fermeture de gares certains jours (Cantons de 65kms entre St Denis et Figeac) et même, pour certaines, fermeture totale (Lexos), De telles réorganisations nous font craindre le pire en terme de régularité sur des lignes en voie unique.

Au final, nous nous interrogeons et nous nous demandons si la mise en oeuvre de telles grilles horaires ne se traduira pas par un tassement du nombre de voyageurs, allant ainsi à contre courant de la volonté politique affichée par le Conseil Régional. Plus fondamentalement, ne retrouverait-on pas ainsi l'objectif plus ou moins affiché de la Direction Régionale SNCF qui ne souhaite pas poursuivre sa présence dans ce qu'elle juge comme des espaces ruraux dont la desserte ne relèverait pas selon elle de la technique ferroviaire.

Vous concevrez, Monsieur Le Président, qu'une telle accumulation de questions, d'interrogations, de reculs et remises en causes, s'ajoutant aux pertes d'emplois, et qui n'ont pu trouver de réponses satisfaisantes dans le cadre des GTC, méritent d'être approfondies sérieusement.

Pour ce faire, et plutôt que d'engager la Région dans un sens allant à son encontre et plus encore, à l'encontre de l'intérêt des populations **concernées**, nous vous demandons de surseoir à l'application de ces grilles horaires et de reporter leur mise en oeuvre dans le courant du premier semestre 2007, laissant ainsi le temps nécessaire à une concertation préalable entre les diverses parties porteuses de l'intérêt général.

Sachant votre attachement au développement de la démocratie participative, nous ne doutons de votre engagement en la matière et de la décision qui doit en découler.

Naturellement, nous restons à votre entière disposition pour tout échange sur le sujet.

Dans l'attente, nous vous demandons, Monsieur Le Président, de croire en l'expression de notre haute considération.

coordination des comités de défense et promotion du rail
en midi-pyrénées

christophe Schimmel

S L

Syndicat CGT Cheminot de CAPDENAC

Dominique Espinasse



Mairie d'Assier

par procuration pour le maire

le conseiller municipal Jacques MONTAL

